

# TOTAL : LA STRATÉGIE DU CHAOS CLIMATIQUE

## Résumé

La différence entre 1°C, 1,5°C et 2°C se chiffre en centaines de millions de vies. Face à cette réalité, Total redouble d'efforts de communication pour s'imposer en «major de l'énergie responsable», laissant présumer une inflexion majeure de la stratégie du groupe. Le présent rapport révèle que le Groupe construit en réalité sa stratégie sur le New Policies Scenario de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), un scénario menant à un réchauffement compris entre 2,7 °C et 3,3 °C<sup>1</sup>, largement incompatible avec les principes de l'Accord de Paris.

Cette incohérence paraît d'autant plus grave qu'un nombre important de dommages graves et irréversibles risquent de survenir au delà d'un réchauffement à + 1.5 °C. Ceux-ci sont estimés entre 8 et 13 trillions de dollars américains<sup>2</sup>.

Face aux nombreuses conséquences du changement climatique, la question se pose de savoir **qui supportera le coût des pertes et des dommages ?** Aux USA, un certain nombre de collectivités territoriales, exposées à l'augmentation du niveau de la mer, demandent d'ores et déjà des réparations aux «carbon majors», dont Total. Total est en effet à la source de plus de 0,9% des émissions mondiales.<sup>3</sup>

En France, plusieurs associations et treize collectivités territoriales ont interpellé Total le 22 octobre 2018 pour lui rappeler la nécessité de respecter l'Accord de Paris afin de se conformer aux exigences de la loi sur le devoir de vigilance.<sup>4</sup> Cette loi oblige notamment les sociétés mères à contrôler leurs filiales afin de prévenir les atteintes les plus graves aux droits humains et à l'environnement et ce, tant en France qu'à l'étranger. Or, en l'état actuel, Total ne fait état que d'une stratégie climat de façade (I) qui demeurerait incompatible avec l'Accord de Paris même si elle était mise en oeuvre sincèrement (II). La persévérance dans les hydrocarbures expose enfin l'entreprise à des risques financiers et juridiques imminents de nature à fragiliser ses activités (III).

## I- UNE STRATÉGIE CLIMAT DE FAÇADE

Total indique dans ses annexes aux comptes consolidés que le New Policies Scenario (NPS) fait partie d'une «des références importantes pour le groupe»<sup>5</sup> si ce n'est «le scénario principal retenu par le groupe»<sup>6</sup>. Pourtant le NPS mène vers un réchauffement compris entre 2,7°C et 3,3 °C.

La prise en compte de ce scénario contredit frontalement les nombreuses déclarations de Total, à savoir :

- Son site internet mentionnant explicitement un scénario +2 °C<sup>7</sup> ;
- les chapitres «informations sociales, environnementales et sociétales» issues des différents documents de référence de 2016 et 2017 dans lesquels Total «s'est engagé dès 2016 à contribuer à la réussite des Objectifs de développement durable des Nations-Unies» dont l'objectif n°13 prévoit des actions urgentes afin de contenir le réchauffement bien en-dessous de 2°C et à poursuivre les efforts pour atteindre l'objectif 1.5°C ;
- les différents rapports « intégrer le climat à notre stratégie » de 2016 à 2018 qui mettent en valeur à plusieurs reprises le fait que le groupe a « une ambition cohérente avec le scénario 2 °C ».

Ce double discours se poursuit même subtilement dans le dernier rapport climat de l'entreprise de 2018 en entretenant délibérément la confusion entre les différents scénarios de l'AIE afin de justifier des investissements massifs dans la production de gaz et de pétrole.<sup>8</sup>

1. H. MCKINNON, 1.5°C: IEA's scenarios will fail, need urgent review says letter from experts, business leaders, 2019

2. Idem

3. CDP, Carbon majors database, 2017

4. <https://notreaffaireatous.org/nous-sommes-les-territoires-qui-se-defendent/>

5. Total, p. 275 ddr 2018 ; p. 257 ddr 2017

6. Total, p. 228 ddr 2016

7. <https://www.total.com/fr/expertise-energies/exploration-production/petrole-gaz>

8. Total, «intégrer le climat à notre stratégie», 2018, p. 41.

Ce manque délibéré de clarté et ces contradictions révèlent donc que les engagements volontaires ne sont pas suivis dans les faits. Cette stratégie climat de façade semble pouvoir induire en erreur les différentes parties prenantes soucieuses de la lutte contre le changement climatique, ainsi que les financeurs et investisseurs.

## II - DES LEVIERS D'ATTÉNUATION LARGEMENT INCOMPATIBLES AVEC L'ACCORD DE PARIS

Les leviers d'atténuation proposés par Total ne permettent aucunement de garantir l'atteinte des objectifs prévus par l'Accord de Paris.

### a) L'insuffisance des objectifs généraux du groupe Total

Les objectifs climat présentés par le groupe dans ses différents documents relatifs au climat sont les suivants :

- une réduction du brûlage de routine ;
- une amélioration de 1 % en moyenne de l'efficacité énergétique entre 2010 et 2020 ;
- une réduction durable de l'intensité des émissions de méthane des installations opérées à moins de 0,20 % du gaz commercial produit, d'ici 2025 ;
- une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les installations opérées de 46 Mt CO<sub>2</sub>e en 2015 à moins de 40 Mt CO<sub>2</sub>e en 2025.
- Total ajoute que le Groupe se fixe un objectif de réduction de 15 % de l'intensité carbone de ses produits en 2030 par rapport à 2010.

L'incohérence des objectifs du Groupe avec la lutte contre le changement climatique apparaît clairement.

Premièrement, le périmètre temporel de ces objectifs est bien trop limité. Les objectifs ne vont pas au-delà de l'année 2030 et ne **mentionnent aucun objectif de neutralité carbone, pourtant nécessaire à l'horizon 2050**. Celle-ci semble au demeurant techniquement hors d'atteinte pour Total puisqu'elle suit une stratégie fondée sur la poursuite de ses activités de production de pétrole et de gaz.

Deuxièmement, l'objectif annoncé de réduire de 15 % l'intensité carbone des produits de Total d'ici 2030 par rapport à 2015 est largement insuffisant puisque selon le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat (GIEC), une réduction *a minima* de 45 % des émissions de GES en 2030 par rapport à 2010 est nécessaire afin d'avoir une chance suffisamment raisonnable de réaliser les objectifs de l'Accord de Paris.<sup>9</sup>

### b) L'efficacité énergétique : un impact positif dérisoire en l'état

Total s'est fixé comme objectif d'optimiser la consommation d'énergie de ses installations d'environ 1 % en moyenne par an sur la période 2010-2020. Si cet objectif reste donc cantonné aux seules installations pétrolières et gazières de Total, son impact demeurera largement insuffisant. Seule une transition énergétique combinant efficacité énergétique et déploiement des énergies renouvelables assurera un approvisionnement en énergie suffisant et décarboné.

### c) La volonté de croître dans le gaz : une stratégie inadéquate et dangereuse

En dehors des risques inhérents à tout projet d'extraction d'hydrocarbures dans des zones sensibles, telle que l'Arctique, la pérennisation du développement du gaz n'est pas en adéquation avec l'Accord de Paris. Il s'agit en effet d'une énergie fossile fortement émettrice de gaz à effet de serre et notamment de méthane. Total relève ainsi, « *le méthane est un puissant gaz à effet de serre dont le potentiel de réchauffement global (PRG) est, selon le GIEC 1, 72 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) sur 20 ans, et 25 fois supérieur sur 100 ans* ». <sup>10</sup>

<sup>9</sup>. D'après le GIEC, pour avoir 50% de chances de limiter le réchauffement à 1.5 °C d'ici la fin du siècle, les émissions doivent être réduites d'au moins 45% d'ici 2030 par rapport à 2010 et atteindre la neutralité carbone à partir de 2050. Pour avoir 66% de chances de ne pas dépasser 2 °C d'ici la fin du siècle, une réduction de 20% est nécessaire d'ici 2030 par rapport à 2010 et la neutralité carbone doit être atteinte en 2075. Cependant, pour disposer d'une probabilité suffisante pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il semble nécessaire de s'aligner sur une trajectoire +1.5 °C puisque une telle trajectoire accroît les chances de rester en-dessous de +2 °C d'environ 85%.

<sup>10</sup>. Total, "intégrer le climat à notre stratégie", 2018, p. 30.

Les émissions de méthane du gaz ont donc un potentiel d'aggravation du réchauffement climatique bien trop important pour que le gaz soit considéré comme une énergie de transition. D'année en année, les études démontrent que le bilan climatique du gaz est bien pire que l'on ne le pensait, et bien plus encore lorsqu'il s'agit de gaz naturel liquéfié (GNL), un secteur dans lequel Total compte se renforcer.

Les trajectoires présentées par le GIEC dans son dernier rapport spécial selon lesquelles la part du gaz resterait stable ou augmenterait légèrement dans le mix énergétique prévoient le déploiement de techniques de capture et de séquestration de carbone (ci-après CCS ou CCUS). Or **les techniques de CCUS sont encore au stade de recherche & développement et leur déploiement reste soumis à de multiples contraintes économiques, sociales et environnementales, et à de lourdes incertitudes sur sa possibilité technique à grande échelle. Leur prise en compte, aujourd'hui, relève donc plus de la spéculation voire de l'incantation que d'une stratégie sérieuse d'atténuation du changement climatique.**

Ainsi, **si les techniques de CCUS et d'émissions négatives ne sont pas utilisées, la part du gaz dans le mix mondial doit décroître directement et rapidement (-25 % en 2030 par rapport à 2010 et -74 % en 2050).**<sup>11</sup> On voit ainsi qu'une augmentation de la production du gaz est totalement inadaptée. A ce titre, le choix de considérer le gaz comme une énergie «bas carbone»<sup>12</sup> et de le mettre sur le même plan que les énergies renouvelables ("Secteur Gas, Renewables & Power"), semble particulièrement inapproprié, et même extrêmement cynique.

Selon un rapport d'*Oil Change International*, les seules réserves de gaz et de pétrole en cours d'exploitation sont déjà largement suffisantes pour épuiser le budget carbone mondial dans le cadre d'un scénario à +1.5°C. C'est d'ailleurs cette analyse qui a inspiré la loi «Hulot» sur la fin de l'exploration et de la production des hydrocarbures en France. **La stratégie de Total de croître dans le gaz est donc contraire aux objectifs de l'Accord de Paris.**

#### **d) Un développement des agrocarburants contribuant à la déforestation**

Les «bio-raffineries» de Total ne peuvent être présentées comme une mesure de lutte contre le changement climatique, principalement en raison des importations massives d'huile de palme qu'elles requièrent et qui contribuent gravement à la déforestation tropicale. Total précise que ses huiles végétales proviennent « de charges certifiées durables », mais cette information est largement insuffisante pour pouvoir en déduire qu'elles ne participent pas à la déforestation. En effet, un rapport commandé par le gouvernement français précise qu'il «*existe un grand nombre de systèmes de certification, aucun ne traite à ce jour, de façon satisfaisante la question de la déforestation*».<sup>13</sup> Total devrait donc exclure l'huile de palme de ses raffineries. Au surplus, la production de biomasse (huile de palme et autre végétaux) pour la production d'agrocarburants entre en concurrence avec l'utilisation des terres à d'autres fins telles que l'agriculture nourricière ou le reboisement, en particulier dans un monde où la pression foncière s'accroît et la population mondiale à nourrir est en augmentation.<sup>14</sup>

#### **e) L'investissement dans les puits de carbone : des leviers non opérants et risqués**

Total entend préserver et restaurer des écosystèmes dans leurs rôles de puits de carbone naturels. Un budget de 100 millions de USD par an est attribué pour ce faire à partir de 2020. Cette mesure de compensation des émissions n'est toutefois pas encore mise en oeuvre et comme le GIEC le rappelle, l'afforestation (reboisement à des fins de puits de carbone naturels) accentue la pression sur les terres. La cohérence de ce levier avec le précédent est donc sérieusement remise en question.

En ce qui concerne les techniques de CCUS, comme cela a été démontré plus haut, **leur déploiement est à la fois non prouvé et risqué. Le GIEC précise que des projections de réduction de GES sur leur base constitue un risque majeur dans la capacité à limiter le réchauffement.**

11. GIEC, SR 15, Résumé, p. 19.

12. Total, ddr 2018, p. 106.

13. CGEDD et CGAAER, Durabilité de l'huile de palme et des autres huiles végétales, décembre 2016

14. GIEC, SR 15, Résumé, p. 23

## f) Des « Initiatives » non mises en œuvre et peu crédibles

Le plaidoyer de Total en faveur de la mise en place d'un « accord international équilibré et progressif sur le prix CO<sub>2</sub> » ou d'une taxe des plus importants consommateurs de CO<sub>2</sub> demeure au stade de propositions et de discussions politiques. **Ces initiatives ne peuvent donc pas être considérées comme des mesures appropriées et effectives de réduction des risques.**

La bonne foi de ces initiatives est par ailleurs très discutable. En effet, selon un rapport d'Influence Map, Total demeure membre d'associations de commerce tels que la *Canadian Association of Petroleum Producers*, l'*American Petroleum Institute* et l'*Australian Petroleum Production & Exploration Association* qui ont toutes activement fait pression contre un ensemble de politiques de lutte contre le changement climatique.<sup>15</sup>

### III - DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS IMMINENTS

Si Total continue de miser sur des projections incompatibles avec l'Accord de Paris, l'entreprise devra faire face à des risques juridiques et financiers imminents. En effet, comme Total l'analyse discrètement, mais lucidement, dans son document de référence dans la partie relative aux risques :

« les lois et les réglementations ainsi que la **préoccupation croissante des parties prenantes en matière de changement climatique** sont susceptibles d'affecter défavorablement les activités du groupe et sa situation financière. [...] Le groupe estime qu'il est impossible de garantir que les coûts ou engagements financiers relatifs aux risques mentionnés dans ce point 3.1.2 ne seront pas susceptibles à l'avenir d'entraîner des **conséquences négatives significatives sur ses activités, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation, ses perspectives ou sa valeur actionnariale, si ces risques se matérialisent** » (ddr 2018, p. 76).

Pourtant, le dérèglement climatique n'est pas un risque éventuel mais une réalité déjà à l'œuvre. Comme le GIEC le rappelle, les activités humaines, dont la combustion des énergies fossiles (71 % des émissions de GES à l'échelle mondiale), sont déjà responsables d'un réchauffement d'environ +1 °C.<sup>16</sup> Si le taux de réchauffement reste constant, il est presque certain qu'un réchauffement supérieur à +1.5 °C se produise à partir de 2030. **Refuser d'en tirer les conséquences nécessaires afin d'empêcher la survenance d'un tel réchauffement expose l'entreprise à des risques juridiques et financiers importants de nature à compromettre ses activités.** Plus concrètement, le *Carbon Tracker Initiative* en partenariat avec le *Principles for Responsible Investment* estiment que 30 à 40 % des actifs actuels de Total devraient être abandonnés si une trajectoire conforme aux objectifs de l'Accord de Paris était choisie.<sup>17</sup>

Bien que la reconnaissance à l'échelle mondiale des effets de l'Homme sur le système climatique remonte à la fin des années 1980, le premier rapport climat de Total n'a été publié qu'en 2016 seulement, suite à l'adoption de l'Accord de Paris par plus de 190 Etats, sous le titre « intégrer le climat à notre stratégie ». Les mesures proposées dans ce document et l'ambition de Total de devenir la « major de l'énergie responsable » se révèlent être un leurre. Total continue en effet d'investir massivement et quasiment exclusivement dans le pétrole et le gaz.<sup>18</sup> Cette stratégie apparaît d'autant plus grave qu'une limitation du réchauffement climatique à +1.5 °C demeure encore possible, si une réelle inflexion des émissions de GES était amorcée.

## TOTAL N'A D'AUTRE CHOIX QUE DE CHANGER RADICALEMENT DE MODÈLE ÉCONOMIQUE.

15. Influence Map, How the Oil's majors have spent \$1bn since Paris on narrative capture and lobbying on climate, 2019.

16. GIEC, SR 15, p. 4

17. CTI, PRI, 2 degrees of Separation, Company-level transition risk, July 2018 Update.

18. Total a notamment déboursé dans l'exploration - production d'hydrocarbures environ 9,2 milliards de dollars en 2018 en investissements organiques contre seulement 0,5 milliards en 2018 dans le secteur décrit comme « bas carbone » à savoir gaz et renouvelables, voir Total, document de référence (ci-après ddr) 2018, p. 68.